

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2019

1. Ouverture

Gary Jacquier ouvre l'Assemblée Générale à 17h30 à la Salle Bourgeoise de St-Maurice. 29 personnes sont présentes. Il nomme les personnes excusées.

Merci à Christophe Biollaz, du Comité de la Section Monte Rosa qui s'occupe de La Cordée et à Damien Revaz, Président de la Commune de St-Maurice, pour leur présence.

Une minute de silence est respectée pour les personnes décédées dans le courant de l'année.

2. Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2018 est accepté sans modifications. Il peut être demandé au Président et est à disposition sur le site internet, dans l'onglet « Zone Membres », puis « Documents ».

3. Nomination des scrutateurs

Compte tenu du peu de personnes présentes, il est décidé qu'aucun scrutateur ne serait nommé pour la présente assemblée.

4. Admissions, démissions, décès, jubilaires

Le groupe compte 282 membres au 15 novembre 2019. Divers mouvements ont eu lieu dans le courant de l'année avec 25 admissions et 19 démissions (dont 1 décès et 3 membres « bloqués », soit n'ayant pas réglé leur cotisation dans les temps, malgré les rappels).

L'assemblée félicite les jubilaires 2020 :

25 ans

Nathalie GEX, Raymond TACCHINI et Dominique LUISIER

40 ans

Anny PROGIN, Robin HUMPHRY-BAKER, Jean-Maurice REY-MERMET, Patrice GEX, Christian BIDAUD et Danièle UDRIOT

50 ans

Jacky POCHON et Jean-Claude RICHARD

60 ans

Fritz ALTHAUS

65 ans

François NICOLET

70 ans

Louis ROMANENS

Au niveau des statistiques, il s'agit de la tranche 36-50 ans qui est la plus représentée au sein du groupe (28%), suivie des 51-60 ans (22%), des 61 ans et + (21%) et des 23-35 ans (16%). La proportion de 6-22 ans ne s'élève qu'à 13%.

Le 45% des membres ont entre 6 et 25 ans de sociétariat.

5. Rapport du Président

Gary Jacquier débute son rapport, avec une belle photo de sa fille : même pas 2 ans et déjà au sommet des montagnes !

Dans le courant de l'année, 3 réunions de Comité ont eu lieu pour diverses affaires courantes. Il remercie l'ensemble de ses membres pour leur travail et leur implication.

Au niveau de la section, les cabanes du CAS tournent moins bien que la nôtre malheureusement. Nous avons beaucoup de chance avec la Tourche ! Les groupes OJ sont peu fournis comme à St-Maurice, cela semble être la tendance. La section cherche toujours du monde pour travailler en son sein, à bon entendeur !

Il remercie les Chefs de course, qui lui ont permis de bien profiter de l'hiver. Il a lui-même organisé 3 sorties « pleines lunes », où la fondue attendue à l'arrivée a donné le rythme... rapide ! Il a malheureusement dû annuler ses courses de l'été à cause d'une cheville cassée, mais il a du coup pu se balader quand même en montagne avec sa fille.

Karine Moix ayant annoncé son départ de la Tourche, Gary se retrouve « Chef RH », un nouveau rôle qui lui apprend beaucoup. Il y a beaucoup de travail, mais cela se révèle fort intéressant.

Les vacances d'octobre ont été consacrées à la refonte du mur d'escalade du CO, en compagnie d'Alexandre et Xavier. Un chouette job !

Il remercie encore une fois l'ensemble du Comité et des Chefs de course, sans qui rien ne serait pareil.

6. Rapport du Chef OJ

Raphaël Corthay profite de faire son rapport avant de s'éclipser pour la suite de la soirée.

Malheureusement, aucunes courses OJ n'a eu lieu, sauf le camp de l'Ascension et 2 mercredis après-midi en mai et en automne. Il essaie par tous les moyens de sortir les jeunes du mur de grimpe mais ils ne sont pas intéressés. Les enfants ont déjà des agendas de ministres ! Leur absence est cyclique mais cela dure un peu...

Les mercredis sont conservés dans le programme, mais sinon rien de plus ne se passe. Si l'assemblée a des idées, il est preneur ! Les temps sont durs...

Raphaël a quand même mis sur pied un programme pour la nouvelle saison, à raison d'une sortie par mois en hiver et en été. Les camps de l'Ascension, d'été, d'automne et de Noël sont maintenus mais pas le camp de Pâques.

7. Rapport du Chef des courses

Romain Aymon : Sur l'hiver, 18 sorties ont pu avoir lieu avec une seule annulation à cause de la météo. En été, faute d'inscription, seules 2 courses sur 7 ont pu être maintenues.

Une course en commun avec la section La Dôle a été organisée, tous les participants ont appréciés ! La sortie de section à Zermatt fut une très belle réussite elle aussi et une sortie « escalade et vins » (et kayak !) s'est faite en Ardèche.

Il y a une belle participation en hiver, avec 5-10 personnes à chaque sortie. 17 personnes étaient présentes lors du week-end de formation « hiver ». Il y a une légère perte de vitesse pour les courses d'été. La journée d'initiation à l'alpinisme a elle aussi eu un franc succès avec 10 personnes. Aucun accident n'est à déplorer cette année, quel soulagement !

Romain remercie vivement tous les Chefs de course, avec qui chacun se sent en sécurité, grâce à leur dévouement et à leur engagement.

8. Comptes : rapport du caissier, des vérificateurs et approbation

Augustine Saugy présente les comptes à l'assemblée :

Cette année, on constate une perte de CHF 6'100.54 dans le compte d'exploitation, expliquée par l'absence de subsides J&S (aucune course n'a eu lieu) et de CHF 2'500.- en moins de subsides OJ/AJ. La très faible recette du loto en est aussi la cause (CHF 411.39 par rapport aux CHF 5'088.59 de 2018 !).

Par ailleurs, au vu de ce résultat, le Comité informe l'assemblée que la décision a été prise de supprimer l'organisation du loto. Les finances du groupe sont saines pour l'instant, un loto pourra être remis au programme à l'avenir, si nécessaire.

Augustine continue avec le compte d'exploitation de la Tourche, qui présente un bénéfice de CHF 14'649.80 grâce aux nuitées (env. CHF 6'000.- de nuitées en plus) et grâce aussi à moins de frais d'exploitation (les tables fabriquées en 2018 représentent la différence).

La perte est compensée grâce à la Tourche dans les comptes groupés, ce qui représente un bénéfice final de CHF 8'549.26.

Au bilan, les comptes des jeunes et adultes ont été regroupés, les parts sociales en cours de remboursement se montent à CHF 33'000.-, le fond de rénovation s'élève à CHF 8'000.- comme ces dernières années. Un nouveau compte intitulé « fonds mur de grimpe » a été créé afin d'y placer l'argent reçu de J&S. Toutefois, les rénovations du mur d'escalade seraient à charge de la Commune de St-Maurice.

Rapport des vérificateurs :

Maël Formaz lit le rapport de Raphaël Rappaz et lui-même (Philippe Progin étant excusé lors de la vérification des comptes et de la présente assemblée, il a été remplacé dans ses fonctions par Raphaël) :

Les comptes 2018/2019 ont été vérifiés par sondages, tout s'est avéré exact. Ils recommandent donc à l'assemblée de les approuver. Les vérificateurs remercient Augustine et le Comité pour la bonne tenue de la comptabilité et du groupe.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

6 parts sociales sont ensuite tirées au sort. Elles seront remboursées dans le courant de l'année. Il s'agit des suivantes :

- 2 = Médéric Monnay
- 12 = Kilian et Léo Crettenand
- 28 = Olivier Zingg
- 58 = Pascal Heitz
- 69 = Jean-Marie Torrenté
- 88 = Mikaël Coquoz

9. Rapport cabane

Karine Moix étant excusée, Gary lit son rapport, reporté ci-dessous :

« La saison 2019 s'est merveilleusement bien passée. Le mois de juin et jusqu'à mi-juillet, c'est toujours assez calme car il reste toujours de la neige sur le tour des Muverans. Il y a toujours autant de monde à midi pour dîner ! Mi juillet - fin août a été très bon. Début septembre, grâce aux écoles, la cabane est bien remplie, et la chasse a toujours un énorme succès !

Je suis fière de terminer avec un record de nuitées et de chiffre d'affaire, et d'avoir donné une âme à cette cabane. Il faut dire que maintenant, c'est devenu un restaurant d'altitude plus qu'une cabane, qui marche très bien.

*Je n'ai toutefois plus la force d'assumer tout ce travail seule. Merci de m'avoir fait confiance pendant ces 9 années, merci de la fidélité de certains membres. J'ai tout donné de moi, maintenant, je laisse ma place et souhaite bonne chance aux futurs gardiens !
Salutations du Népal,
Karine »*

Michael Morisod, préposé à la cabane au sein du Comité, liste les travaux effectués à la Tourche, hors entretien général :

- Réparation d'un onduleur ;
- Remplacement de plusieurs détecteurs pour les lumières ;
- Et réparation du lave-vaisselle.

Et les travaux à prévoir pour l'avenir :

- Étagères métalliques dans le local technique (env. CHF 500.-) ;
- Système jeton pour la douche hors service ;
- Bidon pour évacuation des déchets de la fosse septique (env. CHF 300.-) ;
- Diverses modifications électriques à prévoir.

9 personnes étaient présentes à la Corvée en juin, merci à eux !

Michael n'étant pas tout l'hiver sur place (!), il remercie l'assemblée de faire remonter au Comité ou à lui-même les éventuels constats de détérioration. Le local hiver est en état de fonctionner, prêt à recevoir du monde !

En ce qui concerne la recherche d'un nouveau gardien pour la saison prochaine, plusieurs actions ont déjà eu lieu, notamment la publication d'une annonce officielle dans le Nouvelliste et sur Facebook. Aucune annonce n'est parue dans le 24Heures, les coûts étaient trop élevés.

Il y a eu un énorme succès sur le réseau social, avec 1'000 partages et 120'000 vues ! On peut être certain que l'information est bien passée... Le délai de postulation est fixé au 30 novembre pour l'envoi des dossiers. À ce jour, Gary dénombre déjà 23 dossiers reçus. Certains sont très bons, d'autres beaucoup moins... Des nouvelles seront transmises aux membres dès que le Comité en aura.

10. Modifications des statuts

Le Comité propose de légers changements sur les statuts du groupe, datant de 2010. Il s'agit surtout de mise à jour et de remise en forme :

Les articles 18, 19, 26, 27 et 40 ont été quelques peu modifiés ou clarifiés et les articles 44, 45 et 46 ont été ajoutés, en rapport au mur de grimpe.

Les nouveaux statuts sont votés et approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Ils seront disponibles sous peu sur le site internet du groupe, www.cas-st-maurice.ch.

11. Nomination des vérificateurs et des délégués Monte Rosa, nominations/démissions au Comité

Démissions/Nominations au Comité

Le Comité ne change pas. Il est toutefois mentionné à l'assemblée que Corinne Gex et Élise Chappuis s'engagent pour leur dernière année au sein du Comité.

Vérificateurs des comptes

Maël Formaz prend la tête des vérificateurs des comptes et Damien Gex se propose comme seconde personne. Merci !

Délégués Monte Rosa

L'assemblée des délégués Monte Rosa aura lieu à Viège, le 7 mai 2020.

Jean-Michel Allaz a fait sa dernière année en qualité de délégué. Sébastien Rappaz et Flavien Millet sont encore là, Marc Chambovay se propose pour constituer le 3^{ème} joyeux luron. Merci à eux !

12. Programme de la saison 2019/2020

Les inscriptions en ligne sont toujours possibles, via le nom d'utilisateur *maurice* et le mot de passe *auguste*. Merci de respecter les délais d'inscription !

Un week-end de formation hiver est au programme ainsi que des sorties « pleine lune ». Comme chaque année, la difficulté va croissante au fil de la saison. Une virée « escalade et bière » en Bavière est prévue pour le mois de mai.

Le programme d'été est quelque peu réduit mais des sorties pourront être ajoutées en fonction de la demande.

Le groupe de St-Maurice organise la sortie de section été, les 29 et 30 août. Le Comité et Romain comptent sur une présence de ses membres !

Le programme complet sortira dans La Cordée et est désormais accessible sur le site du groupe.

13. Divers

Patrice Gex prend la parole pour deux propositions :

Jubilaires : Il propose que le Comité leur fasse un petit courrier de félicitations.

La Tourche: Il pense important de sensibiliser le(s) nouveau(x) gardien(s) que la cabane est avant tout une cabane liée à une société, le CAS St-Maurice. L'âme du club devrait y refléter. Il suggère de bien mettre en avant ce point lors du processus de recrutement. Une fête de groupe pourrait y être célébrée chaque année !

Damien Revaz revient sur la création d'un compte pour le mur de grimpe du CO :

Il rappelle que le mur de grimpe est à charge de la Commune de St-Maurice, qui est là pour régler les frais si un entretien est nécessaire.

Il est heureux de constater que la cabane fonctionne si bien, c'est une réelle plus value pour les habitants de St-Maurice.

La séance est levée à 18h30.

Le Comité invite tous les membres à le rejoindre pour le repas traditionnel, au Napoléon à la Balmaz, à 20h !

Pour le PV, Élise Chappuis